

Or voici ce qui s'était passé.

La mère de ce riche négociant étant tombée gravement malade, il n'osa pas, car il avait un grade dans la franc-maçonnerie, faire venir des Sœurs pour la soigner ; cependant, comme les hommes célèbres de notre époque, il convenait de leur supériorité en douceur et en dévouement, choses très appréciées des malades, et il résolut de faire donner à sa mère une chambre dans une maison hospitalière tenue par des religieuses ; bien d'autres, aussi anticléricaux que lui, en avaient fait autant. Il alla trouver la Supérieure de la maison choisie, et lui tint à peu près ce discours : " Madame, je vous confie ma mère pour qu'elle soit entourée des meilleurs soins ; je la crois très-malade et incapable de guérir, mais, ni elle, ni moi, ne voulons être ennuyés des mômeries religieuses qui entourent l'agonie des catholiques : je vous défends de parler de ces choses à ma mère, je veux qu'elle meure en paix."

La Supérieure allait peut-être répondre que mourir en paix était plutôt le fait de ceux qui demandent les secours religieux pour se préparer à paraître devant Dieu ; elle n'en eut pas le temps : le personnage termina par un : " Je vous salue, Madame ". Et il s'éloigna, faisant retentir les dalles de son pas sonore.

Or la malade, qui, depuis de longues années, ne pensait ni à Dieu, ni à son âme, ni à la mort, ni à l'éternité, avait une sœur très pieuse ; celle-ci écrivit à un saint religieux : " J'apprends que ma sœur, très gravement malade, est soignée dans la maison de santé des Sœurs H... de la rue B... ; je vous supplie d'aller la voir et de la réconcilier avec Dieu. Faites tout ce que vous suggérera votre cœur d'apôtre, mes plus ferventes prières vous accompagnent "

Une heure après avoir lu ces lignes, le prêtre demandait à voir la malade. La Supérieure fut avertie : " Hélas ? monsieur l'abbé, il n'y a rien à faire ; son fils a défendu toute tentative et elle ne parle de rien "

— Est-elle en danger ?

— Elle peut être enlevée subitement d'un instant à l'autre ; le médecin nous a prévenues et son fils ne la quitte pas.

— Ma Sœur, nous devons faire tout notre possible pour secourir cette âme. A quelle heure arrive son fils ?

— Chaque matin, entre huit et neuf heures.

— Cela suffit. Soyez tranquille, je ne lui proposerai rien, mais, j'ai promis à sa sœur d'aller la voir... J'irai "

Le lendemain, sept heures venaient de sonner, quand le prêtre se présenta, demandant à parler à Mme G.

Il frappa résolument à la porte de sa chambre ; une Sœur vint ouvrir : " Un prêtre ! " cria-t-elle effarée, car elle savait bien les recommandations faites à son sujet.